

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 76 (1950)
Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

collectif de travail, valable pour les architectes et leurs employés.

La question des vacances généralisées pour les bureaux d'études et les entreprises, étudiée également par l'intergroupe des Associations d'architectes, n'a malheureusement pas été résolue, en raison de difficultés d'organisation.

Voilà, mes chers collègues, un aperçu de l'activité de notre section pendant l'année 1949.

Avant de quitter la présidence que vous m'avez confiée il y a deux ans, je tiens à vous exprimer mes remerciements pour votre collaboration collective et vos précieux encouragements. Ma gratitude va tout particulièrement à ceux de nos membres qui, spontanément souvent, m'ont apporté leur concours, aux délégués, aux vérificateurs des comptes, au comité aussi, au comité surtout, qui m'a entouré de ses conseils et m'a largement aidé dans l'accomplissement d'une tâche lourde, certes, mais pleine d'intérêt aussi, et cela dans le meilleur esprit de joyeuse camaraderie.

Je conclus, mes chers collègues, en souhaitant sincèrement à mon successeur de rencontrer, pendant la durée de son mandat, ces mêmes satisfactions : la S. I. A., tout entière, et notre section en particulier, ne pourront que bénéficier de ces circonstances favorables à leur développement.

S. I. A., Section genevoise

Le président

M. HUMBERT, ingénieur.

Procès-verbal de la 102^e assemblée générale,

le 19 janvier 1950, à 18 h. 30, au Buffet de la Gare de Cornavin.

Présidence : M. Marcel Humbert, président.

Membres présents : 94. — Avant d'ouvrir la séance de l'Assemblée générale proprement dite, le président souhaite la bienvenue à M. Eric Choisy, président central, ainsi qu'aux représentants des autres sections romandes : MM. Ramseyer, de Neuchâtel, Desbiolles, de Fribourg, Burgener, du Valais, et Vittoz, de la section vaudoise. M. Wyss, qui devait représenter la section de la Chaux-de-Fonds, s'est fait excuser.

Puis M. Humbert soumet à la section la candidature de M. Bernard Cordey, né en 1926, ingénieur électricien, dipl. E. P. U. L., présenté par MM. Frank Bugnion et Claude Rossier. Cette candidature est admise à l'unanimité, et sera transmise au Comité central.

Après quoi le président déclare ouverte la 102^e Assemblée générale, constate qu'elle a été valablement convoquée et que le quorum statutaire est atteint. Il excuse MM. Jean Lenoir, Bolens, Bourcart, Armanet, E. Odier, Tréand, Kugler, Deshusses, F. Peyrot et Henchoz.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 20 janvier 1949 est lu et adopté.

Le président lit son rapport pour l'exercice 1949, qui est vivement applaudi et sera publié dans le *Bulletin technique*.

M. P. Lenoir donne à son tour connaissance du rapport d'activité du Conseil professionnel. Lecture est donnée du rapport du trésorier et du rapport des vérificateurs des comptes. Tous ces rapports sont approuvés sans discussion.

Le budget de 1950 est lu et approuvé. La cotisation sera maintenue à 17 fr. L'assemblée élit enfin par acclamations son nouveau président : M. Arthur Lozeron, architecte.

Sont nommés membres du Comité : MM. Roger Breitenbucher, architecte ; Marcel Humbert, ingénieur ; Ivan Kern, ingénieur ; Jean Lenoir, ingénieur ; André Mottu, ingénieur ; André Rivoire, architecte ; Albert Rodé, ingénieur.

Sont nommés aux fonctions de délégués : MM. Jules Calame,

ingénieur ; Jean Hirschy, ingénieur ; Marcel Humbert, ingénieur ; Ivan Kern, ingénieur ; Jean Lenoir, ingénieur ; Arthur Lozeron, architecte ; Ernest Martin, architecte ; Paul Reverdin, architecte.

Sont désignés comme délégués suppléants : MM. Roger Breitenbucher, architecte ; Frank Bugnion, ingénieur ; Jérôme J. Gini, architecte ; Claude Groscurin, architecte ; André Mottu, ingénieur ; André Rivoire, architecte ; Albert Rodé, ingénieur.

Sont élus vérificateurs des comptes : MM. Lionel Besson, ingénieur ; Jean Pronier, ingénieur. Est élu vérificateur suppléant : M. Maurice Revaclier, ingénieur.

La séance est levée à 19 h. 20.

Le vice-secrétaire :

CLAUDE GROSGURIN.

Le président :

MARCEL HUMBERT.

Au cours du dîner qui suivit la séance, et auquel assistaient M. le conseiller d'Etat Casaï, et M. le conseiller administratif Thévenaz, notre président central, M. Eric Choisy, exposa les efforts faits pour mettre sur pied une organisation internationale de caractère universel pour les ingénieurs, qui en ont un grand besoin, tant sur le plan technique qu'au point de vue social.

Il n'existe, pour le moment, déclara-t-il, que des solutions fragmentaires au problème posé, à savoir : la *Conférence technique mondiale*, qui groupe ingénieurs et techniciens d'une vingtaine de pays, mais à laquelle manque l'appui de quelques associations nationales de première importance ; la *Conférence de Londres*, qui réunit chaque année le président et le secrétaire des sociétés d'ingénieurs de Grande-Bretagne, Etats-Unis, France, Belgique, Hollande, Danemark, Suède, Norvège, Suisse ; un groupement en formation à *Bruxelles* pour les ingénieurs du Benelux et éventuellement de France et de Suisse ; récemment enfin, un *congrès convoqué à Constance* par les ingénieurs français réunissait les représentants des puissances occupantes, de l'Allemagne et des pays limitrophes, pour s'occuper des questions sociales relatives à la profession d'ingénieur.

De son côté, l'UNESCO cherche actuellement à créer sur le plan universel des liens entre ingénieurs, ce qui, tenant compte des tendances habituelles de notre pays, est une initiative particulièrement intéressante pour la S. I. A. L'UNESCO a tout d'abord créé, dans le cadre de son organisation, un « Comité des sciences de l'ingénieur », comportant des experts de plusieurs pays des diverses parties du monde. Tenant compte des avis donnés par ce comité, l'UNESCO convoquera une conférence des principales organisations techniques internationales, telles que Association internationale des ponts et charpentes, Conférence mondiale de l'énergie, etc., afin que soit constitué, si possible, un Conseil supérieur chargé de contrôler le calendrier des congrès de ces associations pour empêcher les coïncidences de dates et éviter le chevauchement des programmes d'activité de ces groupements.

D'autre part, et en attendant qu'il soit possible d'assurer une meilleure collaboration internationale des sociétés nationales d'ingénieurs, l'UNESCO a décidé de vouer une attention particulière à quelques problèmes pratiques intéressant les ingénieurs, notamment en ce qui concerne la documentation technique. Des solutions concrètes ont déjà été approuvées en ce qui concerne, par exemple, l'établissement de dictionnaires techniques polyglottes, dont la rédaction est subventionnée par l'UNESCO.

Le Comité central de la S. I. A. tâche, malgré le budget très modeste dont il dispose à cet effet, de participer à toutes ces organisations, ce qui est indispensable pour la Suisse, et surtout il fait tout ce qui est en son pouvoir pour éviter la dispersion des efforts et inciter les sociétés d'ingénieurs de tous les pays sans exception à collaborer sur le plan technique comme sur le plan social.

Après le dîner, les assistants entendirent une conférence de M. François Fosca, professeur à l'Ecole d'architecture de l'Université, qui parla de la *matière et de son rôle dans l'art*.

Si l'œuvre littéraire ou musicale, dit-il en substance, peut exister en étant immatérielle, l'œuvre d'art plastique, par contre, existe matériellement. L'architecte, le sculpteur, le peintre, doivent donc posséder la connaissance intime de la matière et le sens de sa technique, et reconnaître aux matériaux naturels cette qualité primordiale : la durée.